

Conseil d'administration du 18/05/2016

Lieu : INRIA – Salle CORSICA – Campus de Beaulieu - Université Rennes 1

Début de séance : 17h30

Membres Présents :

Bernard Legube	(U. de Poitiers – président consortium USTH)
Françoise Rieg-Falson	(U. Claude Bernard Lyon 1)
Philippe Lecoeur	(U. Paris-Sud)
Daniel Chillet	(U. Rennes 1)
Pascal Gantet	(U. de Montpellier)
Christian Valentin	(IRD)
Pierre Chiappetta	(U. Aix-Marseille)
Florent Calvayrac	(U. du Mans)
Jacques Erschler	(U. fédérale Toulouse Midi-Pyrénées)

Présents par visio ou téléphone :

Minh Chau Pham	(U. Paris-Diderot)
Yannick Giraud-Heraud	(U. Paris Diderot)
Laure Castin	(U. de Reims Champagne Ardennes)

Invités :

Céline Gausson	(chargée de gestion)
----------------	----------------------

Point 1 : Préparation de l'AG de l'USTH

Sont attendus Eva Nguyen Binh et Patrick Boiron à l'AG du 19 Mai.
Une Assemblée Générale extraordinaire très courte aura lieu avant l'AG pour ce qui concerne les modifications des statuts de l'association.

Point 2 : Approbation du dernier conseil d'administration du 13 janvier 2016

Cf. annexes

Aucune remarque n'est faite sur ce compte-rendu. Il est accepté à l'unanimité.

Point 3 : Etat des comptes de l'association

Budget 2015

Le rapport financier 2015 a été diffusé aux membres du Consortium le 04/05/2016. Il est présenté ce jour par Pascal Gantet, trésorier de l'association.

Cf. annexes.

Le résultat des comptes est négatif de 7095 euros. Apparaissent des « créances douteuses » des deux universités Paris-Dauphine et Bordeaux 1 qui n'ont pas payé leur cotisation.

- Paris-Dauphine n'a pas la possibilité de recevoir des doctorants aux vues des thématiques proposées et c'est la raison de sa faible implication dans le Consortium USTH. Cependant il est envisagé de réfléchir à un projet pédagogique dans le domaine du management. Il est donc proposé et accepté de garder l'Université Paris Dauphine parmi les membres du Consortium USTH.
- Pour Bordeaux, il n'y a pas eu de versement de cotisation depuis près de trois ans. Il n'y a à priori plus de mission d'enseignement sur le master Eau, où Bordeaux était auparavant impliqué à hauteur d'une mission par an. L'Université Bordeaux 1 est donc exclue du Consortium USTH. Bien sûr, l'Université pourra toujours et à tout moment redemander l'adhésion sous réserve de validation par l'AG.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Budget prévisionnel 2016

Présentation du budget prévisionnel par Pascal Gantet

Cf. annexes.

Le consortium gère en 2016 les crédits du MAEDI concernant objectif labos.

La demande de subvention au MENESR a été augmentée de 20 k€. Le but est d'aider à prendre en charge les 50% des billets des missions des établissements que le Consortium s'est engagé à financer.

Suite aux recommandations du commissaire aux comptes, Bernard Legube va demander à l'AG son accord pour la nomination d'un cabinet d'expert-comptable toulousain déjà rencontré pour les comptes du Consortium.

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité

Point 4 : Objectifs labos

Christian Valentin, VP Recherche au Consortium présente Objectifs Labos 2015 et les réponses qui ont été apportées par les laboratoires.

Suite à l'appel à projets Objectifs labos :

- ⇒ Deux pré-projets ont été déposés dans les temps
- ⇒ Deux projets ont été remis dans les temps

Les autres ont été déposés avec du retard mais au final 9 projets ont bien été déposés, 8 sont complets sur le plan scientifique et le budget est acceptable. Le projet Energies n'est pas suffisamment complet.

Les lignes budgétaires sont les suivantes :

Le montant global de l'enveloppe est de 280 k€

- 10 k€ sont consacrés à des missions de coordination

- 130 k€ objectif Hoa Lac destinés à lancer des nouvelles actions.
- 140 k€ soutien à la recherche USTH
 - 4 x 10k€ pour les labos existants
 - 2 x 50 k€ pour nano et espace en vue de la création de nouveaux labos.

Les 8 projets sont donc validés par le CA à hauteur maximum de 15 k€ et pour le dernier projet Energies, le groupe devra compléter le document fourni avec les orientations scientifiques et les objectifs du projet. En attendant, le financement des missions est suspendu.

Point 5 : Evaluation des masters et procédure d'évaluation

Les rapports écrits HCERES seront rendus le 7 juin. En attendant, Florent Calvayrac (VP Masters) a pu avoir un retour oral sur ces rapports. Globalement, le retour est positif et en particulier concernant la qualité des cours et les liens avec la recherche et l'implication des laboratoires. Cependant, il y a des interrogations sur le pilotage pédagogique des Masters et la coordination entre les enseignants.

L'absence de Conseil de perfectionnement a également été soulignée ainsi que la trop faible place du numérique à l'heure actuelle à l'USTH. Il a été également mis en avant la nécessité de mettre en place un Observatoire indépendant qui suit les étudiants et la nécessité absolue de mettre en place plus de mesures pour résoudre le problème des effectifs trop peu importants.

Une fois que le Consortium aura reçu les rapports écrits, il faudra faire une réponse globale.

Il est rappelé ici que les demandes d'accréditation 2016-2021 seront évaluées par le CNESER le 12 juillet. Le consortium a suggéré que pour les établissements qui ne l'ont pas encore fait, il faut réaliser les démarches auprès des CFVU et des CA des établissements co-accrédités ou au moins porteurs pour obtenir leur accord sur les futures formations. Et ce, même avant d'avoir reçu les rapports du HCERES.

Point 6 : Point sur les thèses

16 candidats retenus sur l'appel d'offre 2015 en attente de retour du VIED. Sur les 16 sélectionnés 11 viennent du M2 USTH.

- 9 en Biopharma
- 2 en Matériaux nano
- 2 en STIC
- 3 en Eau et environnement

Les effectifs de doctorants sont moins importants que les objectifs annoncés dans l'accord intergouvernemental. Les étudiants choisissent d'autres bourses sur lesquelles ils peuvent partir de suite après l'obtention du Master (contrairement aux bourses USTH pour lesquelles le VIED impose l'obtention effective du diplôme de Master et reporte donc l'entrée en thèse d'une année). Les doctorants en thèse subissent aussi parfois des périodes en France durant lesquelles ils ne perçoivent pas leur bourse ce qui n'est bien sûr pas très attractif pour les candidats aux bourses.

Françoise Rieg-Falson propose un calendrier préparé par le bureau pour l'appel à sujets de thèse 2016.

Cf. annexes

L'Université d'Amiens qui n'est pas représentée au CA avait fait savoir qu'elle présentera sa candidature pour accueillir les doctoriales 2016.

Point 7 : Formations aéronautique et management

Sur ce point-là, un projet a été reçu sur la mise en place d'une formation aéronautique à l'USTH, mais sur la base d'un modèle économique différent de ce que connaît l'USTH jusqu'ici. Pour le financement complet de la formation par les étudiants, les frais d'inscriptions devraient être de 20 k€ ce qui bien sûr n'est pas possible. La faisabilité du projet suppose donc l'obtention d'autres financements (publics, privés). Des démarches ont été entreprises par l'IAS et l'ENAC pour la recherche de financements.

Il y a également un travail de réflexion à entamer sur l'éventuelle mise en place d'une formation en management en collaboration avec l'Université Paris Dauphine

Questions diverses

Le voyage du Président de la République prévu pour septembre prochain pourrait être l'occasion de reposer les bases de la création d'une fondation pour le soutien de l'USTH. Il y a un travail de réflexion à faire sur ce point.

En Assemblée générale extraordinaire demain, il faudra voter en plus des modifications de forme des statuts de l'association, une modification permettant à l'AG de reporter les élections d'un an maximum. Les élections seraient alors reportées de 2016 en 2017 (l'ensemble des mandats seraient alors rallongés de 1 an).

Fin de la réunion à 20h09.

Conseil d'administration du Consortium USTH - 19/05/2016

Lieu : INRIA – Salle du Conseil- Présidence de l'Université Rennes 1
2 rue du Thabor

Début de séance : 14h45

Membres présents :

Bernard Legube	(U. de Poitiers – président consortium USTH)
Jacques Erschler	(U. fédérale Toulouse Midi-Pyrénées)
Françoise Rieg-Falson	(U. Claude Bernard Lyon 1)
Philippe Lecoeur	(U. Paris-Sud)
Daniel Chillet	(U. Rennes 1)
Minh Chau Pham	(U. Paris-Diderot)
Yannick Giraud-Heraud	(U. Paris Diderot)
Pascal Gantet	(U. de Montpellier)
Christian Valentin	(IRD)
Pierre Chiappetta	(U. Aix-Marseille)
Florent Calvayrac	(U. du Maine)
Laure Castin	(U. de Reims Champagne Ardennes)

Présents par visio :

Bernard Journet (ENS Cachan)

Invitée :

Céline Gausson (Consortium USTH)

Point 1 : Report d'accréditation

Bernard Legube avait demandé son accord à Patrick Boiron sur la question de savoir s'il était possible de reporter les accréditations des Masters dans le cas où certains dossiers n'étaient pas prêts. Ce dernier avait donné son accord, mais tout le monde s'accorde pour dire qu'il ne faut pas reporter si cela possible.

Point 2 : Doctoriales

Elles auront lieu à Amiens. Il y aura un exercice de présentation des travaux de thèse devant un jury thématique, des conférences transversales ainsi que des visites avec découvertes de sites industriels, historiques ou de recherche.

Françoise Rieg-Falson qui est la Vice-Présidente doctorants propose d'orienter le séminaire sur la pédagogie afin d'aider les doctorants à comprendre leur futur métier. Souvent lorsqu'ils reviennent à l'USTH après leur thèse, ils sont un peu désemparés face à leur nouvelle mission d'enseignement.

Une ingénieure pédagogique a été recrutée à l'USTH pour l'encadrement des nouveaux docteurs qui viennent d'être recrutés à l'USTH. Elle pourrait être sollicitée pour le séminaire à Amiens.

Les visites qui peuvent être envisagées sont la maison Jules Verne ou les jardins sur l'eau.

Une piste à explorer est aussi celle de la pédagogie inversée.

Point 3 : Succession de Philippe Lecoeur

Un courrier de la présidence de Paris-Sud a été envoyé au président du consortium et au recteur de l'USTH. La suite de la coordination du Master Nano et de la direction du Département doivent être discutés.

Point 4 : Montant des per diem.

Jusqu'à présent, les per diem d'enseignement sont de 80 \$ alors que ceux de coordination sont de 60 euros. Désormais tous les per diem seront sans distinction de 80 \$.

La prochaine Assemblée Générale est pré planifiée pour les 17 et 18 Mai 2017 à Lille.

Le prochain Conseil d'Administration aura lieu le 26 octobre, l'après-midi (bureau le matin) et Copil le lendemain.

Tableau I : nombre d'étudiants admis en Bachelor depuis 2010 / number of students in Bachelor since 2010

Filière de Bachelor		2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
1ere année B1		15	72	91	162	156	152	164
PMAB	B2		10	31	26	45	55	50
	B3			10	30	29	48	53
ASMN	B2			4	4	14	8	9
	B3				10	10	14	8
ICT	B2			13	15	32	20	31
	B3				12	17	32	22
WEO	B2		5	18	15	19	19	20
	B3			5	18	14	19	18
EN	B2			2	2	14	12	4
	B3				5	4	12	10
SA	B2			3	3	7	9	11
	B3				6	5	7	8
Total		15	87	177	308	366	407	408

Tableau II : nombre d'étudiants admis en Master depuis 2010 / number of students in Master since 2010

Master		2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
PMAB	M1	14	17	21	25	31	24	28
	M2		13	15	21	19	21	18
AMSN	M1	5	12	9	9	8	10	5
	M2		14	12	13	10	8	8
ICT	M1		18	21	20	13	17	11
	M2			16	22	19	16	11
WEO	M1			10	15	17	18	17
	M2		14	14	8	16	15	19
EN	M1			10	10	6	12	8
	M2				8	8	6	10
SA	M1			9	5	7	7	9
	M2				9	4	4	5
Total		19	88	137	165	158	163	149

Tableau IV : nombre de doctorants formés (ou en cours de formation) en France /
number of PhD (or PhD students) trained in France

Doctorat	Année d'appel							Total
	2009	2010	2011	2012	2013	2015	2016	
PMAB	6	7	4	15	5	2	5	44
AMSN	7	4	6	4	4	3	2	30
ICT	4	4	5	3	1	0	1	18
WEO	4	3	2	5	4	1	2	21
EN	1	2	3	4	3	1	0	14
SA	2	1	1	0	2	3	0	9
Total	24	21	21	31	19	10	10	136

Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle

Arrêté du **XXX accordant des établissements d'enseignement supérieur en vue de la délivrance de diplômes nationaux de master mis en œuvre à l'Université des sciences et des technologies de Hanoi (Vietnam)**

La Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

VU le code de l'éducation, notamment ses articles L 613-1, D 613-6 et D 613-7,
VU l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,
VU l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur,
VU l'arrêté du 30 avril 2014 fixant les modalités d'accréditation des établissements de l'enseignement supérieur agricole
VU l'avis conforme du Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, porte-parole du Gouvernement, concernant l'ENGEES Strasbourg, en date du 20 juillet 2016,
VU l'avis du conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche,

arrête

Art. 1 À compter de l'année universitaire 2016-2017, les établissements d'enseignement supérieur :

Aix-Marseille Université	Université Paris 13
Université d'Avignon	Université de Poitiers
Université de Brest	Université de Reims
Université du Havre	Université Rennes 1
Université de La Rochelle	Université de Toulon
Université de Limoges	Université Toulouse 3
Université du Littoral	Université de Tours
Université Lyon 1	ENGEES Strasbourg
Université du Mans	ENS Cachan
Université de Montpellier	INP Toulouse
Université de Nice	INSA Toulouse
Université Paris 7	Institut Mines Telecom
Université Paris 11	Mines Albi-Carmaux
Université Paris 12	Observatoire de Paris

sont accrédités en vue de la délivrance des diplômes figurant en annexe.

Art. 2 La directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle, les présidents, présidentes, directeurs, directrices des établissements d'enseignement supérieur ci-dessus mentionnés et les recteurs et rectrices des académies concernées sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

La Ministre de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Annexe de l'arrêté du XXX

Les établissements susvisés sont accrédités à compter de l'année universitaire 2016-2017 en vue de la délivrance des diplômes nationaux suivants :

Domaine SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ
Master(s)

	<i>mention(s)</i>	<i>établissement(s) co-accrédité(s)</i>	<i>Année d'accréditation</i>	<i>durée</i>	<i>Fin d'accréditation</i>
20161061	Biotechnologie médicale - Biotechnologie végétale - Pharmacologie / Medical biotechnology - Plant biotechnology - Pharmacology	Aix-Marseille-U, U-Lyon 1, U-Montpellier, U-Nice	2016-2017	5 ans	2020-2021
20161062	Science des matériaux avancés et nanotechnologie / Advanced Materials Science and Nanotechnology	Aix-Marseille-U, U-Le Mans, U-Paris 7, U-Paris 11, U-Toulouse 3, INSA Toulouse, INP Toulouse	2016-2017	5 ans	2020-2021
20161058	Eau - Environnement – Océanographie / Water - Environment – Oceanography	U-La Rochelle, U-Limoges, U-Littoral, U-Montpellier, U-Poitiers, U-Toulon, U-Toulouse 3, ENGEE Strasbourg, INSA Toulouse, INP Toulouse	2016-2017	5 ans	2020-2021
20161059	Technologie de l'Information et de la Communication / Information and Communication Technology	Aix-Marseille-U, U-Avignon, U-Brest, U-La Rochelle, U-Limoges, U-Lorraine, U-Montpellier, U-Paris 13, U-Poitiers, U-Rennes 1, INP Toulouse	2016-2017	5 ans	2020-2021
20161217	Energies et Valorisation / Energies and Valorization	U-Littoral, U-Lyon 1, U-Poitiers, U-Toulouse 3, U-Tours, ENS Cachan, INP Toulouse, Institut Mines Telecom, Mines Albi-Carmaux	2016-2017	5 ans	2020-2021
20161060	SPACE (Observation de la Terre - Astrophysique - Ingénierie des satellites) / SPACE (Earth observation - Astrophysics - Satellite technologies)	U-Montpellier U-Paris 7, U-Paris 12, Observatoire de Paris	2016-2017	5 ans	2020-2021



CONSORTIUM D'ETABLISSEMENTS
FRANÇAIS D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE RECHERCHE POUR
LE DÉVELOPPEMENT DE L'USTH



PROGRAMME SÉMINAIRE DOCTORANTS USTH

Du 3 au 5 octobre 2016

Lundi 3 octobre

**14h
14h30-17h30**

**Café d'accueil
Discours de bienvenu**

USTH.
Pr. Mohamed Benlhasen, Président de l'UPJV.
Vice-Président des Relations internationales UPJV.
Jenifer Clark, MAEDI.
Françoise Rieg-Falson. Consortium USTH.

**UFR Sciences
33 Rue saint Leu
Amphi Fligarz**

19h00

Cocktail de Bienvenu

**Hôtel de Ville d'Amiens
Place de L'hôtel de Ville**

20h00

Soirée libre



CONSORTIUM D'ETABLISSEMENTS
FRANÇAIS D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE RECHERCHE POUR
LE DÉVELOPPEMENT DE L'USTH



Mardi 4 octobre

9h00

Conférences

Stockage et de la Conversion Electrochimique de l'Energie.
Recherche au LRCS et au Réseau RS2E, Master ERASMUS MUNDUS.
Christian Masquelier, Directeur école doctorale UPJV
Mathieu Morcrette

UFR Sciences

**33 rue Saint Leu
Salle des thèses**

10h45

Pause-café

11h00

Conférences : Valorisation économique des innovations issues de la recherche
Emmanuelle Etienne, Service de la direction de la Recherche de l'UPJV
François Guerineau, Unité de recherche Biologie des plantes et Innovations
Marina Guillet, Directrice de Root Lines Technology S.A.

12h30

Déjeuner

Salle VIP. Crous

14h00-15h45

Porte ouverte d'une structure pédagogique

**Département GB-IUT
Le Bailly**

16h30-17h30

Visite de la cathédrale d'Amiens

19h00-21h00

Diner de gala

**Logis du Roy,
9 Square Jules Bocquet
Passage du Logis du Roy**



CONSORTIUM D'ETABLISSEMENTS
FRANÇAIS D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE RECHERCHE POUR
LE DÉVELOPPEMENT DE L'USTH



Mercredi 5 octobre

09h00-11h30

**Présentations par les doctorants (3 jurys)
(10 minutes par présentation)**

**UFR Sciences
33 rue Saint Leu
Amphi Figlarz/M104/Salle BIOPI**

12h00

**Discours de clôture et remise des prix
Bernard Legube, Président du Consortium USTH**

Amphi Figlarz

12h30

Déjeuner

Salle VIP. CROUS



CONSORTIUM D'ETABLISSEMENTS
FRANÇAIS D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE RECHERCHE POUR
LE DÉVELOPPEMENT DE L'USTH

